

N° 79/2008

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE RIBECOURT
COMMUNE DE CHIRY-OURSCAMP

SOUS-PRÉFECTURE
10 JUIL. 2008
DE COMPIÈGNE (OISE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation: 25 juin 2008
Date d'affichage: 25 juin 2008
Nombre de Conseillers: 15
En exercice: 15
Présents: 13
Votants: 15

L'an deux mille huit, le 4 juillet à vingt heures, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence Monsieur Jean-Yves BONNARD, Maire.

Etaient présents : MMES BECU Annie, GARNIER Isabelle, OSTER Angéla, PIZZAFERRI Brigitte,

MM. ARNAUD Jacques, BONNARD Jean-Yves, DE BRUYN Bertrand, GUENAFF Didier, HERANVAL Fabien, HENON Jean-Louis, HENRY Michaël, LE BIGOT Louis, MICHALOWSKI Marc, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés: LEFEVRE Mireille par PIZZAFFERI Brigitte, DETHINNE Eric par LE BIGOT Louis

M. HENRY Michaël a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS LOCATION SALLE EXPOSITION + PRET MATERIEL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de revoir les tarifs de location de salle d'exposition, la municipalité ayant changé ainsi que l'institution d'une convention pour le prêt de matériel (tables, chaises).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré DECIDE de l'application des tarifs suivants :

	habitants de Chiry-Ourscamp ou associations de la commune	particuliers extérieurs associations extérieures	Autres (professionnels)
½ journée (vin d'honneur...)	75 €	75 €	760 €
Journée (jusque 22H00)	150 €	300 €	760 €

Concernant le prêt du matériel, il est institué une convention de mise à disposition pour le prêt de tables (planches avec tréteaux) et de chaises. Les dispositions particulières figureront dans ladite convention.

Les contrats de location de la salle et la convention de prêt de matériel sont annexés à la présente délibération.

Le Maire
Jean-Yves BONNARD

